



FNAMS

NOTE D'INFORMATION

*La multiplication de semences est une source de revenu
qui concerne l'ensemble des zones rurales*

Bureau Régional FNAMS
« La Haille »
Route de Lectoure
32100 CONDOM
Tél : 05.62.68.25.39
Fax : 05.62.68.32.75
Fnams.condom@wanadoo.fr



Madame, Monsieur,

La multiplication de semences constitue une part importante du revenu de nombreux agriculteurs, notamment des jeunes et représente un atout pour notre région.

La réglementation technique et agri-environnementale des productions de semences impose un « isolement » parfait pour assurer une bonne pureté variétale. Pour atteindre cet objectif, il est impératif d'empêcher toutes floraisons de plantes indésirables. En évitant la dispersion de pollen de ces plantes indésirables vous contribuerez efficacement au maintien de nos productions dans notre région. Dans ce but, **des équipes d'agriculteurs sont chargées de supprimer toutes les repousses de betteraves potagères et ornementales incluses...** mais aussi de Carottes et autres potagères, Colza et tournesol susceptibles de fleurir. **Nous vous demandons d'accepter leurs visites du mois de mars au mois d'octobre et de leur réserver le meilleur accueil.**

En accord avec votre Maire, nous attirons votre attention sur un problème qui nous concerne tous. Nous contribuons ensemble au fonctionnement de notre commune et nous vivons et partageons le même territoire.

Merci de votre compréhension.



**Fédération
Nationale
des Agriculteurs
Multiplicateurs
de Semences**

Les productions de semences ont une incidence économique capitale pour notre commune

- Elles assurent le maintien d'un grand nombre d'agriculteurs multiplicateurs de semences (AMS) et des jeunes en particuliers.
- Elles procurent du travail, localement, à de nombreux salariés des établissements multiplicateurs de semences (EMS) dans votre commune et les communes voisines.
- La multiplication de semences se fait en respectant la réglementation environnementale.



**Les Plantes
indésirables
à détruire**

